

**Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 87 et 88 du traité CE  
Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection**

(2006/C 272/03)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Date d'adoption de la décision	25.1.2006
Aide n°	N 160/05
État membre	Pologne
Titre	Régime d'aide au développement de systèmes intermodaux
Base juridique	Projekt rozporządzenia ministra infrastruktury w sprawie procedur, metod i warunków finansowania lub współfinansowania inwestycji kolejowych w transporcie intermodalnym
Objectif	L'objectif de ce régime est de développer le transport combiné par la construction de centres et de terminaux logistiques
Budget	Le budget escompté est de 31,6 millions EUR
Durée	De 2005 au 31.12.2008

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

[http://ec.europa.eu/community\\_law/state\\_aids/](http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/)

Date d'adoption de la décision	16.5.2006
Aide n°	N 169/06
État membre	Royaume Uni
Région	Highlands et îles d'Ecosse
Titre	Aid of a Social Character Air Services in the Highlands and Islands of Scotland (aide à caractère social pour des liaisons aériennes entre les Highlands et les îles d'Ecosse)
Base juridique	Section 70 of the Transport (Scotland) Act 2001
Budget	11,2 millions GBP (16,2 millions EUR) par an
Durée	2006-2008
Secteurs économiques	Transports aériens
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Scottish Executive, Aviation, Ports and International Division  Victoria Quay, Leith, Edinburgh, EH6 6QQ United Kingdom

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

[http://ec.europa.eu/community\\_law/state\\_aids/](http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/)

Date d'adoption de la décision	16.5.2006
Aide n°	N 303/05
État membre	Royaume Uni
Région	Régions du nord-est et du nord-ouest de l'Angleterre et du Pays de Galles
Titre	UK Scheme for Air Route Development Funds (Régime d'aide britannique au fonds de développement de routes aériennes )
Base juridique	Section 7(1) of the Regional Development Agencies Act 1998 requires a regional development agency to formulate and keep under review a strategy in relation to its purposes and to have regard to the strategy in exercising its functions
Budget	25 millions de GBP (36 millions EUR)
Durée	10 ans au maximum
Secteurs économiques	Transports aériens
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Plusieurs organismes régionaux

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

[http://ec.europa.eu/community\\_law/state\\_aids/](http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/)

Date d'adoption de la décision	22.2.2006
Aide n°	N 389/05
État membre	France
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Affrètement d'un ATR 72-500 pour la compagnie aérienne Air Caraïbes
Base juridique	Article 199 undecies B du code général des impôts
Objectif	Développement régional — Secteur aérien
Budget	3,78 millions d'euros
Secteurs économiques	Secteur aérien
Autres informations	Décision individuelle faisant suite à la décision de la Commission du 11 novembre 2003 — N 96B/2003 — France — Dispositif d'aide fiscale à l'investissement outre-mer

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

[http://ec.europa.eu/community\\_law/state\\_aids/](http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/)

Date d'adoption de la décision	22.3.2006
Aide n°	N 436/04
État membre	Italie
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Frioul-Vénétie Julienne — Mesures pour le développement de l'intermodalité
Base juridique	Legge regionale 24.5.2004, N. 015, Art. 21
Objectif	Encourager le transfert modal et développer l'intermodalité ferroviaire et maritime en compensant les coûts externes et d'infrastructure non couverts liés à l'utilisation des transports routiers par rapport aux modes ferroviaire et maritime
Budget	2 700 000 EUR
Intensité	Max. 30 %
Durée	3 ans

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

[http://ec.europa.eu/community\\_law/state\\_aids/](http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/)

Date d'adoption de la décision	19.5.2004
Aide n°	N 437/02
État membre	Italie
Région	Sicilia
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Aides relatives à l'apprentissage — Loi régionale 32/00 articles 50, 61, 71 et 116 (Sicile)
Base juridique	Articoli 50, 61, 71 e 116 della legge regionale n. 32/00
Type de la mesure	Régime
Objectif	Emploi
Forme de l'aide	Subvention directe
Budget	Dépenses annuelles prévues: —; Montant global de l'aide prévue: 490 634 000 EUR
Intensité	35 %
Durée	31.12.2006
Secteurs économiques	Tous les secteurs

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

[http://ec.europa.eu/community\\_law/state\\_aids/](http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/)

Date d'adoption de la décision	8.11.2005
Aide n°	N 477/05
État membre	Espagne
Région	Aragón
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Modificación de la ayuda destinada a promover la diversificación y el desarrollo económico de Aragón (N 678/2002)
Base juridique	«Decreto XXX, del gobierno de Aragón, de modificación del Decreto 66/2003, de 8 de abril, por el que se regulan ayudas para diversificar la actividad económica y favorecer el desarrollo equilibrado del territorio»
Type de la mesure	Régime
Objectif	PME; développement régional
Forme de l'aide	Subvention directe
Budget	6 millions EUR par an
Intensité	Zaragoza et Huesca: 20 % ESN — Teruel: 30 % ESN
Durée	Jusqu'au 31.12.2006
Secteurs économiques	Tous les secteurs

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

[http://ec.europa.eu/community\\_law/state\\_aids/](http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/)

Date d'adoption de la décision	16.5.2006
Aide n°	NN 21/06
État membre	Royaume Uni
Région	Irlande du Nord
Titre	City of Derry Airport
Base juridique	Article 24 of the Airport (Northern Ireland) Order 1994
Type de la mesure	Aide individuelle
Budget	10 millions GBP env. (14,6 millions EUR)
Durée	2005-2010
Secteurs économiques	Transport aérien
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Department for Regional Development, Clarence Court 10-18 Adelaide Street Belfast BT2 8GB Northern Ireland United Kingdom

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

[http://ec.europa.eu/community\\_law/state\\_aids/](http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/)